

Site de Saint-Omer
Formation continue
Formation certifiante de niveau 4
Formation en blocs de compétences
RNCP38093

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

Public :

Personne souhaitant développer ses compétences en grandes cultures ou en apiculture et/ou ayant un projet d'installation ou de salariat.

Objectifs visés :

Être capable de :

- concevoir le développement de l'entreprise,
- prendre des décisions nécessaires à son fonctionnement,
- mettre en œuvre les différentes activités de production, transformation, commercialisation de produits.

Obtenir la capacité professionnelle pour s'installer avec ou sans les aides (DJA).

Conditions d'admission, prérequis :

Être âgé de 18 ans.

Modalités d'accès :

Entretien - Test de positionnement.

Délais d'accès :

Nous consulter, selon calendrier.

Durée de l'action et modalités d'alternance :

1 an.

1120 heures en centre et 350 heures en entreprise.

Modalités et moyens pédagogiques :

Une formation basée sur des pratiques professionnelles: assurée par des formateurs techniques ainsi que des professionnels de la branche (apport théorique, étude de cas, etc.).

Stages en entreprise.

Un accompagnement personnalisé :

- individualisation des parcours (selon test de positionnement, VAA, VAE),
- accompagnement de chaque stagiaire par le formateur référent de la formation,
- autoformation, formation en distanciel,
- accompagnement possible par un formateur référent des personnes en situation de handicap et/ou en difficulté.

Des locaux adaptés :

- un établissement à taille humaine,

- plateaux techniques : une exploitation agricole de 1,4 ha en maraîchage biologique (permaculture, bio-intensif) pour la production et la vente en circuit court, horticole de 750m², un tunnel froid pédagogique de maintenance de matériel agricole, une plateforme de compostage,
- exploitation en agriculture biologique,
- Centre De Ressources,
- salles informatiques,
- accès PMR.

Contenu de la formation :

C1 : se situer en tant que professionnel.

C2 : piloter le système de production.

C3 : conduire le processus de production dans l'agrosystème.

C4 : assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise.

C5 : valoriser les produits ou services de l'entreprise.

UCARES :

- C6 : Production de plants.
- C7 : Maintenance des matériels roulants et des équipements fixes mécanisés.

Dispositif d'évaluation de l'action :

Unités Capitalisables à acquérir lors d'un entretien d'explicitation d'une situation professionnelle vécue en entreprise ou en centre de formation, organisé par l'équipe pédagogique (validées par un jury officiel).

Validation du diplôme :

Validation de 7 capacités du BP REA. Les acquis scolaires et professionnels des candidats peuvent être validés à l'entrée en formation.

Les capacités obtenues restent valables à vie jusqu'à l'obtention de la totalité du diplôme.

Tarifs :

Nous consulter. Modulable en fonction du test de positionnement.

Financements :

Région, France Travail, CPF, OPCO, Transition Pro, personnel.

Rémunération :

Selon statut du stagiaire, nous consulter.

Débouchés :

Chef(fe) d'exploitation, responsable de production, chef(fe) de culture, salarié(e) agricole.

Poursuite de formation possible :

BTSA agricole, Certificats de spécialisation.

Contact :

Elsa BARBIER, coordonnatrice de la formation : elsa.barbier@educagri.fr

Secrétariat : cfppa.saint-omer@educagri.fr – Tél. : 03 21 11 54 70

Renseignements pratiques :

- Restauration.
- Lignes de bus, gare SNCF.

Taux de réussite aux examens 2023 : 100%

Taux de satisfaction : 90%

Taux d'insertion professionnelle : 57,14%